

LISTE DU MATERIEL

LISTE DU MATERIEL



COMITE DES FÊTES DE VIRIAT

☎ : 04 74 25 30 88

FAX : 04 74 25 18 66

✉ : Accueil@viriat.fr

DEMANDE DE VAISSELLE ET DE MATERIEL POUR SORTIES EXTERIEURES

Enlèvement le Vendredi à 18H30

Retour le Lundi à 18H30

Lieu d'installation :

ASSOCIATION ADHERENTE AU COMITE DES FÊTES

Association :

Date de la location :

☎ Responsable :

PARTICULIER

Nom :

Prénom :

Adresse :

☎ :

Date de la location :

Viriat le :

Signature :

DESIGNATION DE L'ARTICLE	RESERVE AU COMITE DES FETES					Association adhérente au comité	PARTICULIER	
	Nbre existant	Demande	Distribué	Rendu	Perte ou casse		Prix unitaire	Prix total
tables pliantes 2 m x 0,70 m avec rebord	30					gratuit	2 €	
tables pliantes 2 m x 0,70 m sans rebord	27						1 €	
tables pliantes 2,5 m x 0,70 m	20						2 €	
plateaux 2,40m x 0,70 m + tréteaux	9						2 €	
bancs de 2 m	34					gratuit	1 €	
bancs de + de 2 m	4					gratuit	1 €	
chaises plastiques (grises)	384					gratuit		
chaises plastiques pour intérieur (vertes)	159					gratuit	0,50 €	
bacs plastiques grand modèle	2					gratuit	2 €	
bacs plastiques petit modèle	4					gratuit	1 €	
gaufrier	3					gratuit	10 €	
trépied gaz	3					gratuit	8 €	
machine hot dog	1					gratuit	15 €	
friteuse électrique grand modèle avec écumoire (380 volts)	1					gratuit	20 €	
friteuse électrique petit modèle avec écumoire (380 volts)	1					gratuit	12 €	
friteuse 10 L (220 volts)	2					gratuit	12 €	
barbecue	2					gratuit	8 €	
cafetière	2					gratuit		
percolateur	1					gratuit	15 €	
four (220 volts)	1					gratuit	30 €	

ATTENTION ! Les friteuses 220 volts doivent être branchées sur 2 prises différentes - Ne pas utiliser de multiprises

LE PAIEMENT DE LA LOCATION DOIT SE FAIRE IMPERATIVEMENT AU RETOUR DU MATERIEL

Montant de la caution : 150 €

caution arrivée le :

REGLEMENT

LOCATION DE MATERIEL AUX PARTICULIERS

Le comité des fêtes dispose de matériel (tables, chaises, bancs, barbecues, friteuse, cafetière, chapiteaux, vidéo projecteur, sono mobile, four/grill) qu'il met à la disposition des personnes de la commune pour les fêtes de familles, fêtes de quartiers etc...

RESERVATION

- la réservation du matériel devra être faite impérativement sur les imprimés qui sont à votre disposition au secrétariat de la mairie.
- Cette réservation devra être retournée au minimum 15 jours avant la date prévue de la manifestation
- Les associations adhérentes au comité des fêtes restent prioritaires pour l'utilisation du matériel, dans la mesure où celles-ci en effectuent la demande dans les délais indiqués soit 1 mois

Aucune demande de particulier ne peut être honorée avant ce délai

DEPART ET RETOUR

La distribution du matériel et son retour s'effectueront le vendredi et le lundi soir à 18 H 30 ainsi que la veille et le lendemain des jours fériés, IMPERATIVEMENT dans le local du comité des fêtes sous la salle des fêtes

Aucun matériel ne sera distribué ou réceptionné en dehors de ces jours et heures de permanence.

Le matériel devra être rendu propre

TARIFS DE LOCATION

Les tarifs de location du matériel sont disponibles au secrétariat de la mairie et indiqués sur la feuille de réservation. Ils correspondent à la durée d'utilisation du week-end ou jour férié

toute modification des tarifs se fera au 1^{er} janvier et sera valable pour l'année entière

le paiement se fera lors du retour du matériel

CAUTION

Toute sortie du matériel fera l'objet du versement d'une caution qui sera restituée au retour sous réserve de l'état du matériel retourné (caution à donner à la demande de matériel)

PENALITES

En cas de non retour du matériel aux heures et jours prévus, toute journée supplémentaire sera facturée au tarif de location en vigueur et un nouveau rendez-vous devra être pris avec le permanent de service.

Toute détérioration ou perte fera l'objet d'une facturation ultérieure et correspondra au remplacement ou à la remise en état du matériel endommagé ou égaré

APPLICATION DU REGLEMENT

Toute personne s'engage à appliquer et à honorer le règlement. Sa non application fera l'objet de pénalités fixées par le conseil d'administration du comité des fêtes.

LE PRESIDENT

DU COMITE DES FÊTES

LISTE DE LA VAISSELLE

	Quantité	Demandé	Associations	particuliers
				prix à l'unité
bacs de vaisselle comprenant chacun :	4			9 €
25 assiettes				
boite avec 25 couteaux, 25 fourchettes et 25 petites cuillères.				
bacs de 36 verres	4			5 €
verres Picardie	6 douzaines			1,20,€ la dz
verres à canon	7 douzaines			1 € la dz
pichets plastiques d'un litre	50			0,10 €
casseroles inox	2			5 €
plats à rôtir inox	2			5 €
essoreuse à salade de collectivité	1			
plateaux rectangulaires	250			0,50 €